

CONDITIONS GENERALES DE VENTE PROGRAMME ANGE GARDIEN

1. Définition et acceptation

La Société CJA (ci-après dénommée CJA) commercialise un programme dénommé PROGRAMME ANGE GARDIEN.

Les présentes Conditions Générales de Vente (C.G.V) définissent les droits et obligations entre CJA (46, rue Raspail 92300 LEVALLOIS PERRET, RCS 523 048 056, numéro de TVA intracommunautaire FR12523049056 et toute personne (le Client) passant commande (« Commande ») d'un PROGRAMME ANGE GARDIEN. Elles s'appliquent cumulativement avec les conditions définies dans l'offre d'un programme acceptée par le Client et situé en France métropolitaine. Avant de passer Commande le client prend connaissance des C.G.V qui lui sont remises avec l'offre à souscrire ou sur le site internet programmeangegardien.fr. Les CGV sont disponibles sur le site Internet ou en demandant leur envoi par La Poste. En cas de modification des CGV par CJA, les CGV applicables seront celles qui étaient en vigueur au moment de la souscription du Programme par le Client.

2. Commande

La Commande du PROGRAMME ANGE GARDIEN peut être passée par téléphone, par écrit ou par mail.

Le PROGRAMME ANGE GARDIEN est constitué :

-de repas équilibrés surgelés (et secs pour certaines offres), livrés à domicile par envois successifs,
-de rendez-vous téléphoniques réguliers avec un conseiller (le Coach) pour faire le point sur le suivi du PROGRAMME ANGE GARDIEN ; une description complète du PROGRAMME ANGE GARDIEN est disponible sur le Site Internet.

3. Produits et Offres

Le Client souscrit à l'une des offres de programme disponibles suivantes :

- PROGRAMME ANGE GARDIEN 24 plats par mois
- PROGRAMME ANGE GARDIEN 48 plats par mois composé de deux colis de 24 plats livrés en deux fois.

4. Tacite reconduction du programme

Les programmes ci-dessus sont reconduits tacitement à l'issue de la dernière semaine du programme souscrit ; la reconduction tacite se poursuit toutes les 4 semaines par l'envoi d'un programme 24 plats ou 48 plats au même prix que celui du programme initial jusqu'à dénonciation par le Client (voir les conditions ci-après). Le Client est averti un mois avant l'expiration de son programme de sa faculté de ne pas reconduire ce dernier. Le Client ne souhaitant pas que son programme initial soit reconduit pourra en informer le Service client par mail ou courrier (coordonnées ci-dessous) au plus tard 5 jours ouvrés avant la fin de son programme.

5. Prix

Les prix, indiqués toutes taxes comprises (TTC) incluent les frais de livraison et de traitement logistique. Des frais de gestion et de traitement pourront être facturés selon les modalités de paiement choisies par le Client, lesquels lui seront indiqués à sa souscription. Les prix étant soumis à la TVA française, tout changement du taux légal de cette Taxe sera répercuté sur les prix à la date d'entrée en vigueur du nouveau taux. CJA se réserve le droit de modifier ses tarifs en fonction des circonstances économiques (le tarif demeurant pour le client celui en vigueur au jour de l'offre souscrite).

6. Livraison

Les produits seront envoyés à l'adresse de livraison indiquée par le Client lors de la Commande, soit par le transporteur choisi par CJA. Le client doit fournir l'intégralité des informations nécessaires à la livraison (code d'accès, bâtiment, étage, etc).

6.1 Délai de livraison:

Le délai de livraison maximal est de 30 jours à compter de la Commande, sauf stipulation particulière indiquée au Client ou par celui-ci, préalablement à la validation de la Commande.

6.2 Livraison effectuée ou avis de passage déposé:

Chaque livraison est réputée effectuée dès mise à disposition du colis auprès du Client, matérialisée par le système de contrôle utilisé par le transporteur. En cas d'absence du Client lors de la livraison, un avis de passage sera déposé dans sa boîte aux lettres ou envoyé par email. Le Client disposera alors de 7 jours pour récupérer son colis soit à l'agence de distribution soit en fixant un nouveau rendez-vous avec le transporteur. En cas de dépassement de ce délai, le Colis sera renvoyé à CJA. Les frais d'une réexpédition éventuelle seraient à la charge du Client.

6.3 Retard de livraison ou colis égaré:

En cas de retard, le Client doit consulter le site Internet du transporteur. Si le transporteur indique n'avoir aucune trace du colis, le Client doit alors contacter le service Clients de PROGRAMME ANGE GARDIEN qui mènera une enquête.

Si le colis n'est pas retrouvé, CJA procèdera immédiatement, et à ses frais, à sa réexpédition. En tout état de cause, si la livraison n'est pas intervenue dans le délai maximal de livraison indiqué ci-dessus, sauf si ce retard de livraison est dû à un cas de force majeure au sens de la loi et de la jurisprudence française, le Client dispose de la faculté d'annuler la Commande concernée.

En cas d'annulation de ladite Commande, CJA procèdera au remboursement des sommes encaissées dans un délai maximal de 14 jours à compter de la dénonciation du contrat par le client, dans les conditions prévues à l'article L.138-2 du Code de la Consommation.

6.4 Anomalie à la livraison:

Le Client doit vérifier les expéditions à l'arrivée et noter sur le bordereau de livraison toutes réserves qui apparaîtraient justifiées, voire refuser le colis, si celui-ci semble avoir été ouvert ou s'il porte des traces manifestes de détérioration. Il doit en aviser le service clients, en priorité par téléphone, dans les cinq jours ouvrés suivant la livraison des produits.

6.5 Livraison hors France métropolitaine :

CJA pourra accepter de livrer ses produits hors France Métropolitaine après passation d'un accord particulier sur les conditions de paiement et de livraison (délais, prix...), les dispositions des articles 6.1 à 6.4 des C.G.V n'étant applicables qu'aux livraisons en France Métropolitaine.

7. Inapplicabilité du délai légal de rétractation

Conformément à l'article L.221-28-4° du code de la consommation, les Produits - par leur nature rapidement périssable en tant que produits surgelés - ne peuvent faire l'objet du droit légal de rétractation prévu pour les achats à distance au bénéfice du Client. Les Produits (surgelés) ne seront donc ni repris, ni remboursés.

8. Clause de réserve de propriété

CJA conserve la propriété pleine et entière des produits vendus jusqu'à parfait encaissement des sommes dues par le Client dans le cadre de sa Commande, frais et taxes compris.

9. Paiement, clause résolutoire

Le 1er envoi sera réglé selon le mode de paiement choisi par le Client. Ce mode de paiement sera utilisé pour les envois suivants, sauf demande de modification du Client. En cas de paiement par carte bancaire, celle-ci sera débitée au moment de l'expédition de la Commande et au plus tard 15 jours après cette expédition. En cas de manquement d'une partie à ses obligations, l'autre partie pourra résilier le Programme après mise en demeure préalable ou tentative de résolution du litige demeurée infructueuse.

10. Garantie

CJA garantit la qualité des produits vendus à la préparation pour lesquels le plus grand soin est apporté. Elle ne saurait cependant être tenue pour responsable des dommages de toute nature qui pourraient résulter de la mauvaise utilisation des produits et notamment de leur utilisation au-delà de la date limite d'utilisation optimale (DLUO) figurant sur leurs emballages ou d'une mauvaise conservation.

11. Parrainage

En cas de parrainage, le Client (parrain) et le filleul bénéficieront chacun d'un avantage précisé dans l'offre de parrainage, qui s'appliquera dès lors que le filleul aura réglé la Commande objet du parrainage, sans user de la faculté de rétractation. Un parrain peut parrainer plusieurs filleuls, mais seules les personnes n'ayant jamais passé Commande peuvent être parrainées et devenir filleules.

12. Droit applicable - Litiges

La loi française s'applique à la Commande et tout litige relève des Tribunaux territorialement et matériellement compétent. Vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation CNPM-MEDIATION-CONSUMMATION dont nous relevons par voie postale : CNPM-MEDIATION-CONSUMMATION 27, avenue de la Libération 42400 SAINT CHAMOND ou directement sur le site : cnpm-mediation-consommation.eu

13. Force majeure

Aucune responsabilité ne sera encourue par les parties en cas d'inexécution totale ou partielle de leurs obligations qui serait due soit à un cas de force majeure au sens de la loi et de la jurisprudence française.

14. Responsabilité

Le Client est seul responsable des conséquences que pourront avoir toutes erreurs ou imprécisions d'informations communiquées lors de sa commande (notamment son identité, son adresse de livraison, son adresse mail...) sur le contenu ou l'exécution de la commande. Dans une telle hypothèse, CJA ne pourra notamment être responsable en cas de livraison défective, d'impossibilité de livraison ou de livraison tardive. CJA ne pourra jamais être responsable ou inquiétée au titre des conséquences qu'elles soient (préjudice corporels ou matériel notamment...) d'un mauvais usage ou d'une mauvaise conservation du Produit. Le Client a la garde de la chose et il lui appartient de respecter parfaitement la chaîne du froid s'agissant de produits surgelés et leur conservation, CJA ne pouvant être responsable de quelque conséquence résultant du non-respect de cette conservation adéquate.

15. Site Internet et Liens hypertextes

Sur le site www.programmeangegardien.fr les liens hypertextes peuvent renvoyer vers d'autres sites que celui de PROGRAMME ANGE GARDIEN. CJA dégage toute responsabilité dans le cas où le contenu de ces sites contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires.

Tout particulier ou entreprise souhaitant placer sur son site internet un lien renvoyant directement au site www.programmeangegardien.fr doit obligatoirement en demander l'autorisation à CJA (serviceclients@programmeangegardien.fr) et, s'il y est autorisé, le retirer en cas de demande ultérieure.

16. Données personnelles

Nous sommes amenés à collecter et traiter certaines de vos données personnelles notamment pour les besoins de vos Commandes et suivi de Programmes. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation, de portabilité de données à exercer par mail à donnee@programmeangegardien.fr. Vous pouvez prendre connaissance de notre politique de protection des données personnelles conforme au RGPD sur notre site internet à l'adresse suivante : www.programmeangegardien.fr. En cas de recouvrement, les données personnelles peuvent être transmises à un cabinet externe. Vous disposez d'un droit à vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition BLOCTEL si vous souhaitez ne pas faire l'objet de démarchage téléphonique (art. L223-2 du code de la consommation).

17. Propriété intellectuelle

Tous les éléments du PROGRAMME ANGE GARDIEN sont la propriété de CJA protégée par le droit d'auteur, des marques ou des brevets. Tout contrevenant s'expose à des poursuites judiciaires et aux versements de dommages et intérêts.

18. Informations relatives à CJA, créateur du PROGRAMME ANGE GARDIEN

- SAS au capital de 693 200 €
- RCS Nanterre 523 048 056 Code APE : 4791 B
- Siège social : 46, rue Raspail - 92300 LEVALLOIS-PERRET

Ref : 20.07.2021

Service Clients PROGRAMME ANGE GARDIEN :

- **Téléphone** : 03.66.06.02.60
- **Internet** : serviceclients@programmeangegardien.fr
- **Courrier** : 30, rue Horace – 59650 Villeneuve d'Ascq